



Save  
the  
date !

## Rencontre des Responsables d'IME et de SESSAD des Pays de la Loire

**le 29 mai 2024**  
de 9h30 à 16h30

Déjeuner inclus

**Attention changement de lieu :**

CENTRE CHARLOTTE BLOUIN  
Salle Jean Sauvage  
4, rue de l'Abbé Frémond  
49100 ANGERS

**[Pour vous inscrire](#)**  
**[Cliquez ICI](#)**

# Argumentaire

## L'appui-ressource : une prestation au service de l'inclusion ...

L'article d'Hopsimedia du 1/02/24 précise que le décret de fonctionnement en dispositif qui devrait paraître au printemps de cette année intégrera la fonction appui-ressource auprès de la communauté éducative et des acteurs de droits communs.

En effet, le droit à une scolarité ordinaire, au plus proche des habitudes de vie, nécessite pour chaque enfant en situation de handicap la mobilisation d'interventions vers la communauté pédagogique mais aussi vers les autres acteurs impliqués dans le parcours. Depuis la circulaire N° DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017<sup>(1)</sup> un nouveau champ de prestations se développe afin de soutenir la montée en compétences des acteurs du milieu ordinaire.

Parallèlement, l'actualisation de l'offre des SESSAD, PCPE, Dispositifs ITEP ou IME, engage plus de co-responsabilité dans les parcours grâce au transfert de connaissances vers des acteurs non spécialisés et parfois démunis face aux besoins particuliers des enfants. Pour soutenir cette évolution de l'offre, l'ensemble des établissements et services médicosociaux sont invités à accentuer ce partage d'expertises avec le déploiement territorial d'une nouvelle fonction ressource.

Mais développer une fonction ressource cela ne se décrète pas, cela se construit au fur et à mesure. Les enjeux autour de son déploiement sont multiples : enjeux stratégiques, enjeux managériaux et enjeux techniques.... Autant de questions autour desquelles nous échangerons lors de cette journée de travail.

(1) [https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire\\_du\\_2\\_mai\\_2017\\_transformation\\_de\\_l\\_offre.pdf](https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_du_2_mai_2017_transformation_de_l_offre.pdf)